Ceci est une communication commerciale.
Veuillez consulter le prospectus/document d'information du fonds et le DICI/DIC (selon ce qui est applicable) avant de prendre une décision de placement finale.
Ce document est uniquement destiné à des clients professionnels
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fond présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.
Fournie à titre d'information uniquement, cette présentation ne saurait servir de base à quelque décision de placement que ce soit.

CREDIT SUISSE

Asset Management
31 août 2023

CS (Lux) Financial Bond Fund EB EUR

ESG Integration
ESG aware

Information sur le fonds

Obligations

357'344'356
Total des actifs nets du fonds en EUR

TNA classe de parts, EUR **21'147'907**	NAV classe de parts, EUR **1'118.78**	Commissions de gestion p.a.[1] **0.40%**
Rendement (net) MTD **-0.84%**	Rendement (net) QTD **1.80%**	Rendement (net) YTD **-0.22%**

Fiche du fonds

Notation Morningstar	★★★★☆ (31.08.2023)
Gestionnaire d'investissements	Harald Kloos
Date de lancement	05.01.2015
Date de lancement de la part	29.06.2018
Catégorie de parts	EB
Devise au lancement	EUR
Politique de distribution	Capitalisation
Domicile du fonds	Luxembourg
ISIN	LU1160527336
Indice de référence	No benchmark

Politique d'investissement

Le fonds vise à générer des revenus ainsi qu'une croissance du capital, tout en cherchant à préserver le capital grâce à une diversification suffisante. Pour atteindre cet objectif, le fonds investit au moins deux tiers de ses actifs dans des contingent capital securities et d'autres instruments financiers subordonnés hybrides émis par des institutions financières. La notation de ces titres est généralement inférieure à «investment grade». L'accent est mis sur les banques et compagnies d'assurance bénéficiant d'une capitalisation solide, là où le risque accru du segment des petits crédits devrait être compensé par des rendements plus élevés. Afin de gérer risque et liquidité, le fonds se réserve la possibilité d'investir sur l'ensemble de la structure de capital (par exemple en ajoutant des obligations senior) et d'utiliser des produits financiers dérivés pour couvrir des positions existantes.

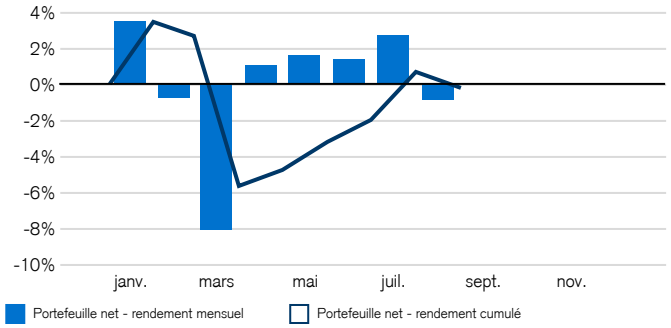
Risques

Les obligations contingentes représentent un investissement attrayant, sous réserve d'une évaluation correcte des risques qui y sont associés. Toutefois, les investisseurs doivent être disposés et en mesure de subir des pertes substantielles (voir la section «Risques associés aux obligations contingentes» pour plus de détails).

Tout investissement comporte des risques, dont celui de perdre son capital. La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.

Aperçu de la performance - mensuelle et cumulée

depuis 01.01.2023



Aperçu de la performance - cumulée

depuis 01.07.2018



Jusqu'au 12.09.2019, le fonds présentait d'autres caractéristiques et la performance a été réalisée dans des conditions qui ne sont aujourd'hui plus les mêmes. Repositionnement au 12.09.2019 (ancien nom du fonds : Credit Suisse (Lux) Contingent Capital Euro Fund).

[1] Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroitre en fonction de la fluctuation des devises.
Les personnes mentionnées ci-dessus mènent des activités réglementées uniquement dans la/les juridiction(s) où elles ont obtenu les licences nécessaires, le cas échéant.
ESG signifie «Environnemental» (E), «Social» (S) et «Gouvernance» (G).
Le glossaire vous fournira la définition de tous les acronymes/termes utilisés dans ce document. Des informations supplémentaires importantes sont disponibles à la fin du document.

Aperçu de la performance - mensuelle et YTD

depuis 01.01.2023, en %

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	YTD
Portefeuille net	3.41	-0.72	-8.16	1.03	1.58	1.29	2.65	-0.84					-0.22

Aperçu de la performance

en %

	Rendements glissants		Rendements annualisés		
	1 mois	3 mois	1 an	3 années	5 années
Portefeuille net	-0.84	3.11	1.78	-0.22	1.99

Aperçu des risques - ex post

en %

	Risque annualisé, en %		
	1 an	3 années	5 années
Volatilité portefeuille	13.05	10.15	12.68

Aperçu de la performance - annuelle

depuis 01.07.2018, en %

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Portefeuille net	-1.72	17.35	4.24	4.59	-10.82	-0.22

Jusqu'au 12.09.2019, le fonds présentait d'autres caractéristiques et la performance a été réalisée dans des conditions qui ne sont aujourd'hui plus les mêmes. Repositionnement au 12.09.2019 (ancien nom du fonds : Credit Suisse (Lux) Contingent Capital Euro Fund).

Chiffres clés des risques

	Portefeuille
Duration modifiée	2.74
Pire rendement possible	8.30%
WAL to worst en années	36.53

	Portefeuille
Notation de crédit moyenne pondérée linéaire	BB+
Nombre de titres	72

Risques potentiels

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

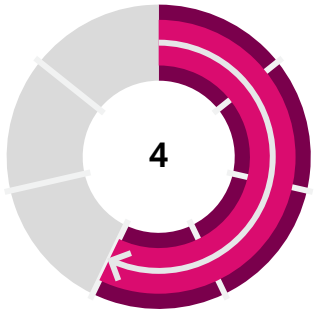
- Risque de crédit: les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. Une partie des investissements du Fonds peut comporter un risque de crédit important.
- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Une partie des investissements du Fonds est susceptible de présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- Risque de contrepartie: la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison. Le Compartiment s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de garanties financières reçues à titre de cautionnement.
- Risque circonstanciel: si un événement déclencheur se produit, le capital conditionnel est converti en fonds propres ou est réduit et peut, par conséquent, perdre une part substantielle de sa valeur. Par ailleurs, comme le fonds est largement exposé aux établissements financiers, des circonstances défavorables affectant ce secteur peuvent causer des pertes importantes.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

Les objectifs de placement, les risques, les frais et dépenses du produit, ainsi que des informations plus exhaustives sur celui-ci, sont fournis dans le prospectus (ou dans le document de l'offre), qui doit être lu avec attention avant tout investissement.

Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie du montant investi.
La documentation d'offre complète comprenant toutes les informations sur les risques peut être obtenue gratuitement auprès d'un conseiller clientèle du Credit Suisse, d'un représentant ou, le cas échéant, via Fundsearch (credit-suisse.com/fundsearch).
L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et ne concerne pas l'acquisition d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds.

Profil de risque[2]

PRIIP SRI



[2] Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Attention au risque de change si votre monnaie de référence est différente de la monnaie du Produit. Vous pourriez recevoir des paiements dans une monnaie différente, le rendement final que vous obtiendrez dépend donc du taux de change entre les deux monnaies. Les investisseurs doivent noter que le Produit peut être exposé à d'autres risques tels que des risques opérationnels, de contrepartie, politiques, de durabilité et juridiques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Répartition des actifs par pays de risque

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
Royaume-Uni	17.33	
Pays-Bas	13.54	
France	11.34	
Espagne	9.87	
Allemagne	9.56	
Italie	7.05	
Autriche	6.51	
Suisse	6.28	
Irlande	5.40	
Belgique	3.61	
Danemark	3.35	
Autres	6.15	

Répartition des actifs par monnaie de risque (avant la couverture)

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
EUR	68.14	
GBP	17.02	
USD	12.78	
CHF	2.06	

Répartition des actifs par monnaie de risque (après la couverture)

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
EUR	100.13	
USD	0.08	
CHF	0.02	
GBP	-0.22	

Répartition des actifs par notation combinée

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
A	0.62	
BBB+	0.80	
BBB	4.40	
BBB-	16.69	
BB+	32.18	
BB	16.07	
BB-	25.43	
B+	2.12	
Liquidités et équivalents	1.29	
Swap	0.41	

Répartition des actifs par Tranche WAL

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
< 1 ans	4.30	
1-3 ans	13.91	
3-5 ans	9.22	
5-7 ans	6.02	
7-10 ans	3.75	
>15 ans	62.79	

Répartition des actifs par secteur IBOXX

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
Banques	88.46	
Assurance	9.93	
Swap	0.41	
Services financiers	0.36	
Liquidités et équivalents	0.85	
Autres	0.00	

Répartition des actifs par structure de capital

En % de l'exposition économique totale

	en %	Portefeuille
Senior non-garanti	1.23	
Tier 2	3.70	
Ajouter Tier 1	83.70	
Tier 1 restreint	9.31	
Other subordinate	0.36	
Produits dérivés	0.41	
Liquidités et équivalents	1.29	

10 plus larges positions

En % de l'exposition économique totale

Nom de l'instrument[3]	ISIN	Coupon par an	Pondération
BARCLAYS PLC	XS1998799792	7.12%	3.08%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	XS1043552261	7.88%	2.70%
CREDIT AGRICOLE SA	XS2353099638	7.50%	2.53%
NATWEST GROUP PLC PERP	XS2258827034	5.13%	2.48%
ABN AMRO BANK NV	XS1693822634	4.75%	2.45%
HSBC HOLDINGS PLC	XS1640903701	4.75%	2.39%
ING GROEP NV	US456837AR44	5.75%	2.36%
COMMERZBANK AG AT1 PERP	XS2189784288	6.13%	2.35%
NYKREDIT REALKREDIT A/S PERP NC5.5	DK0030352471	4.13%	2.35%
RABOBANK AT1 PERPNC7.5	XS2202900424	4.38%	2.26%

[3] Les entités et/ou instruments mentionnés sur cette page ne le sont qu'à titre d'exemple, à ne pas interpréter comme une invitation à acheter ou à vendre tout intérêt ou investissement, ou comme une sollicitation en ce sens.

Statistiques du fonds - ex post

	3 années	5 années
	Portefeuille	Portefeuille
Drawdown maximal, en %	-18.33	-20.06

La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.

Analyse de la performance

En août, la plupart des obligations bancaires financières subordonnées ont enregistré des rendements totaux légèrement négatifs. Les spreads se sont élargis et ont ramené les rendements totaux des obligations Additional Tier 1 à -0,83%, tandis que les obligations Tier 2 ont terminé le mois à +0,26%. De même, les obligations d'assurance subordonnées ont vu leur spread s'élargir, les obligations Restricted Tier 1 terminant le mois à -0,37%. Les obligations bancaires seniors non privilégiées ont progressé de +0,28% et les obligations d'assurance seniors ont terminé le mois sans changement. La performance du fonds est principalement due à la variation des spreads (-169 points de base) et au portage des spreads (+34 points de base). La contribution de l'overlay de taux d'intérêt a été négative (-2 points de base). Sur le plan géographique, les émetteurs suisses ont été les meilleurs contributeurs à la performance, suivis par les émetteurs finlandais et italiens, tandis que les émetteurs britanniques et français ont été les moins performants.

Revue du marché

En août, le rendement des bons du Trésor américain à 10 ans a atteint son plus haut niveau du cycle actuel, à 4,36%, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2007. Parallèlement, les rendements réels ont augmenté pour atteindre un pic de 2%. Ces mouvements sont intervenus quelques jours après que Fitch Ratings a abaissé la note de crédit des États-Unis de AAA à AA+. Parmi ces autres catalyseurs, on peut citer le scepticisme croissant quant à l'imminence d'une baisse des taux de la Fed et l'attention accrue portée aux déficits budgétaires. En Europe, les inquiétudes concernant l'économie se sont ravivées à la suite de la chute des indices PMI flash en août à 47 (ce qui est pire que prévu et le niveau le plus bas depuis la fin de l'année 2020) et de la résistance de l'IPC dans la zone euro, qui s'est établi à +5,3% en août. Enfin, les inquiétudes concernant les perspectives de l'économie chinoise ont continué de croître en raison des difficultés rencontrées par le secteur immobilier et de la baisse significative de la croissance de la production industrielle et des ventes au détail. Dans l'ensemble, le sentiment à l'égard des structures d'obligations subordonnées est resté plus positif, la plupart des émetteurs ayant appelé et/ou remplacé leurs prochaines structures d'appel. La saison des rapports financiers du deuxième trimestre s'est achevée en beauté, avec des tendances rassurantes en matière de qualité du crédit et des résultats supérieurs, principalement dus à la croissance des revenus d'intérêts nets et au fait que BNP, KBC et Intesa ont tiré le marché avec de nouvelles obligations AT1. Les spreads des AT1 se sont élargis de 24 points de base, une grande partie de l'univers étant encore tarifée à perpétuité, les spreads des Restricted Tier 1 (RT1) se sont élargis de 11 points de base, les spreads des Bank Tier 2 ont terminé en hausse de 10 points de base et les spreads des obligations bancaires seniors non privilégiées se sont élargis de 6 points de base (sources: Credit Suisse Contingent Convertible Euro Index, Credit Suisse Insurance Capital EUR Restricted Tier 1 Index, Credit Suisse Bank Capital Euro Lower Tier 2 Index; Credit Suisse Bank Capital Euro Senior Preferred Index, données au 31.08.2023). Dans le contexte actuel de volatilité, nous conservons notre positionnement défensif global. La sélection des émetteurs et des obligations reste essentielle, et nous continuons à privilégier les structures plus courtes sans remboursement anticipé d'émetteurs européens d'importance systémique présentant des bilans sains et d'importants coussins de spreads backend.

Identifiants clés

Nom de l'instrument	Credit Suisse (Lux) Financial Bond Fund EB EUR
Code Bloomberg	CSCCEBE LX
ISIN	LU1160527336
No de valeur	26495906
Indice de référence	No benchmark

Données clés

Direction du fonds	Credit Suisse Fund Management S.A.
OPCVM	Oui
Classification SFDR	Article 8
Fin d'exercice	31. octobre
Prêt de valeurs mobilières	Oui
Frais courants[4]	0.56%
Préavis de souscription	journalier
Délai de souscription	T + 2
Préavis pour le rachat	journalier
Période de décompte de remboursement	T + 2
Heure limite de réception	15:00 CET
Swinging single pricing (SSP*)	partial swing NAV

Approche ESG

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'article 8 du Règlement UE 2019/2088). Il met en œuvre la politique d'investissement durable de CSAM (www.credit-suisse.com/esg) y compris les exclusions basées sur les normes, les valeurs et la conduite des affaires pour combiner les critères ESG à l'analyse financière traditionnelle afin de calculer la prise en compte des critères ESG par CSAM, servant ainsi de base à un processus de sélection de titres ascendant. Pour en savoir plus sur les critères d'investissement ESG et sur les aspects du fonds en matière de développement durable, veuillez consulter les documents juridiques et réglementaires du fonds (tels que, p. ex., le prospectus) et vous rendre sur le site www.credit-suisse.com/esg. Parallèlement aux aspects relatifs au développement durable, la décision d'investir dans le fonds devrait prendre en considération tous les objectifs et les caractéristiques décrits dans le prospectus ou les informations devant être communiquées aux investisseurs conformément à la réglementation en vigueur.

Certains points de données sont fournis à la seule fin de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique ni à la méthodologie ESG de CSAM. Pour de plus amples informations sur le processus de prise de décision du fonds en matière de placements ESG, veuillez vous reporter au prospectus du fonds.

Caractéristiques ESG

Indice de référence ESG	Critères d'exclusion	Intégration de critères ESG	Actionnariat actif	Objectif d'investissement durable
☐	☑	☑	☑	☐

[4] Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroitre en fonction de la fluctuation des devises.

Vue d'ensemble des critères ESG

Selon la méthodologie MSCI.

	Portefeuille
Notation ESG	AA
Score qualité ESG	7.73
Score environnemental	8.05
Score social	4.74
Score de gouvernance	6.14
Couverture pour notation/score	96.98%
Moyenne pondérée intensité carbone (tonnes d'ém. CO2 / mio.$ de C.A.)	2.57
Couverture pour intensité carbone	98.31%

Remarque: le chiffre total de l'intensité carbone indiqué dans cette section peut être supérieur au total du graphique de ventilation, car le chiffre est normalisé et les poids réels sont gonflés en raison d'une couverture de données limitée. Pour plus d'informations sur la méthodologie de MSCI concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

10 plus larges émetteurs

En termes d'exposition économique totale du fonds. Certains points de données figurant dans le présent tableau sont fournis uniquement à des fins de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique ni à la méthodologie ESG de CSAM. Pour plus de détails sur le processus de décision ESG du fonds, veuillez vous reporter au prospectus du fonds. Sources: MSCI et l'intégration des critères ESG dans le cadre des revenus fixes exclusifs

Nom abrégé de l'émetteur[5]	Pondération	Secteur IBOXX	Notation ESG MSCI	Prise en compte des critères ESG dans les revenus fixes	Indice de controverse	Intensité carbone (tCO2e / mio.$ de C.A.)
CREDIT AGRICOLE SA	3.76%	Financiers	AA	Positif	Jaune	0.90
BNP PARIBAS SA	3.63%	Financiers	AA	Positif	Orange	3.20
COOPERATIEVE RABOBANK UA	3.56%	Financiers	A	Neutre	Jaune	2.50
UBS GROUP AG	3.56%	Financiers	AA	Positif	Orange	3.40
LLOYDS BANKING GROUP PLC	3.50%	Financiers	AA	Positif	Jaune	6.40
HSBC HOLDINGS PLC	3.30%	Financiers	AA	Positif	Orange	4.20
INTESA SANPAOLO SPA	3.13%	Financiers	AA	Positif	Jaune	2.50
BARCLAYS PLC	3.08%	Financiers	AA	Positif	Orange	2.80
NATWEST GROUP PLC	3.00%	Financiers	AA	Positif	Orange	3.90
SOCIETE GENERALE SA	2.96%	Financiers	AAA	Positif	Orange	2.80

Remarque: pour plus d'informations sur la méthodologie concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs en fonction de la prise en compte des critères ESG dans les revenus fixes exclusifs

Selon la méthodologie exclusive de CSAM en % de l'exposition économique totale des investissements à revenu fixe du fonds.

	en %	Portefeuille
Positif	76.56	
Neutre	22.16	
Négatif	-	

Remarque: l'exposition aux investissements à revenu fixe représente 98.71% du portefeuille pour cette classe d'actifs. Pour en savoir plus sur la prise en compte des critères ESG dans le cadre des revenus fixes, veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par notation ESG

En % de l'exposition économique totale. Source: Notation ESG MSCI

	en %	Portefeuille
AAA	14.88	
AA	60.35	
A	12.49	
BBB	9.27	
BB	-	
B	-	
CCC	-	
Non évaluable	1.69	
Aucune couverture de données	1.33	

Remarque: pour plus d'informations sur la méthodologie de notation ESG de MSCI et la différence entre les catégories «Non évaluable» et «Aucune couverture de données », veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par indice de controverse ESG

En % de l'exposition économique totale du fonds aux sociétés d'investissement. Source: MSCI

	en %	Portefeuille
Vert	32.64	
Jaune	33.92	
Orange	30.42	
Rouge	-	
Aucune couverture de données	1.33	

Remarque: l'exposition aux sociétés d'investissement représente 98.31% du portefeuille pour cette classe d'actifs. MSCI fournit uniquement des données sur les controverses ESG pour les entreprises émettrices. Tous les autres instruments (p. ex. obligations d'État) sont exclus de cette répartition. Pour plus d'informations sur la méthodologie de signalement des controverses en matière d'ESG de MSCI, veuillez vous reporter au glossaire.

Contribution à l'intensité des émissions de dioxyde de carbone par Secteur IBOXX

Intensité des émissions de tonnes d'équivalent CO2 (GES de scope 1 et 2) par million de dollars de revenus pour chaque société émettrice, pondérées par l'exposition du portefeuille aux secteurs selon la répartition du secteur Secteur IBOXX. Source: MSCI

	Portefeuille	Portefeuille
Banques	2.41	
Assurance	0.11	
Services financiers	0.01	
Total	**2.52**	

Remarque: l'intégration de données pondérées en fonction des titres s'élève à 98.31% du portefeuille. Le total indiqué dans cette section peut être inférieur à celui de la vue d'ensemble ESG. En effet, les chiffres de cette ventilation ne sont pas normalisés et utilisent les poids réels. Pour en savoir plus sur l'intensité des émissions de carbone, veuillez vous reporter au glossaire.

[5] Les entités et/ou instruments mentionnés sur cette page ne le sont qu'à titre d'exemple, à ne pas interpréter comme une invitation à acheter ou à vendre tout intérêt ou investissement, ou comme une sollicitation en ce sens.

Glossaire

Capitalisation	Indique un réinvestissement régulier des dividendes reçus dans le portefeuille
Intensité des émissions de carbone	L'intensité moyenne pondérée des émissions, qui est fournie par MSCI ESG, divise les émissions de scope 1 et 2 mesurées en tonnes de CO2 par le montant des ventes en million de dollars. Les intensités sont ventilées par secteur Secteur IBOXX et pondérées en fonction du niveau de sécurité.
Sensibilisation à l'ESG	Ce produit comprend des investissements qui intègrent et mesurent de façon explicite des critères de durabilité des entreprises dans leur processus d'investissement.
Indice de référence ESG	Si la case «ESG benchmark» est cochée, cela signifie que la section ESG du présent document compare la performance ESG du portefeuille avec un indice ESG. Si la case n'est pas cochée, cela signifie que la section ESG du présent document compare la performance ESG du portefeuille avec un indice non ESG. L'investisseur doit lire la documentation juridique du fonds pour comprendre comment l'indice de référence est utilisé. Dans tous les cas, une case «ESG benchmark» cochée ne signifie pas que l'indice de référence ESG est utilisé pour atteindre la stratégie ESG du fonds.
Indice de controverse ESG	L'indice de controverse ESG est conçu pour fournir une évaluation cohérente et actualisée des controverses ESG impliquant des sociétés cotées et des émetteurs obligataires. Un cas de controverse est généralement un événement ponctuel tel qu'une marée noire, un accident ou par exemple des allégations concernant des problèmes de sécurité dans une usine. Les indices de controverse peuvent être rouge, orange, jaune ou vert. Le rouge indique qu'une entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves. L'orange indique que l'entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses structurelles graves en cours. Le jaune indique que l'entreprise est impliquée dans des controverses de niveau grave à modéré. Le vert indique que l'entreprise n'est impliquée dans aucune controverse majeure. Pour de plus amples informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.msci.com/our-solutions/esg-investing/.
Score qualité ESG	Le score qualité ESG, basé sur les scores ESG sous-jacents de MSCI, est mesuré sur une échelle de 0 (très faible) à 10 (très bon). Il ne correspond pas directement aux scores sous-jacents des piliers environnemental, social et de gouvernance. Les scores des piliers sont calculés sur une base absolue tandis que le score qualité ESG du portefeuille est adapté afin de refléter le niveau d'exposition au risque ESG spécifique au secteur. Étant donné que les scores des piliers sont absolus et que le score qualité ESG du portefeuille est relatif, il n'est pas possible de prendre la moyenne du premier score pour en déduire le second. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité.
Notation ESG de l'émetteur	Les notations ESG d'entreprises et de gouvernements, fournies par MSCI ESG, sont mesurées sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). Les notations ESG des entreprises sont basées sur l'exposition de l'émetteur aux risques ESG spécifiques au secteur et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. Les notations ESG d'entreprises sont calculées sur une base sectorielle relative, tandis que les notations individuelles sous-jacentes E, S et G sont absolues. Par conséquent, la notation ESG ne peut pas être considérée comme une moyenne des notations individuelles E, S et G. Les notations ESG des gouvernements identifient l'exposition d'un pays aux facteurs de risque ESG ainsi que la gestion de ces derniers et expliquent comment ces facteurs peuvent avoir un impact sur la durabilité à long terme de l'économie de ce pays. Elles sont dérivées des scores de 0 à 10 attribués aux facteurs sous-jacents dans les piliers E, S et G. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site www.msci.com/our-solutions/esg-investing/.
Ex post	Fait référence à des mesures basées sur des données historiques
Drawdown maximal	Représente le pire résultat possible (en pourcentage) survenu au cours de la période analysée.
MTD	Depuis le début du mois (Month-to-date)
Méthodologie ESG MSCI	Pour plus d'informations sur la méthodologie employée pour estimer les caractéristiques ESG des investissements, merci de vous référer à www.msci.com/our-solutions/esg-investing/
NAV	Valeur des actifs nette (Net Asset Value)
Non évaluable / Aucune intégration de données	Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif pour une analyse ESG, mais que les données concernant une exposition économique ne sont pas disponibles en raison d'un manque de données du fournisseur de données, l'investissement relève de la catégorie «aucune intégration de données». Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif hors du champ d'application de l'analyse ESG (p. ex. Espèces, Monnaie), l'exposition économique relève de la catégorie «non évaluable». Pour plus d'informations sur les types d'actifs exclus, veuillez consulter le site www.msci.com/our-solutions/esg-investing.
Frais courants	Les frais courants sont calculés selon la méthode décrite dans la directive Committee of European Securities Regulators/10-674. Le montant des charges en cours est basé sur les dépenses estimées, pour un maximum de 12 mois à compter de la fin de l'exercice financier du fonds et depuis sa création. Après cela, les charges en cours correspondent au TER du dernier rapport annuel. Les commissions de performance et les coûts de transaction de portefeuille sont exclus, sauf dans le cas d'une charge d'entrée/de sortie payée par le fonds lors de l'achat ou de la vente des parts/unités dans un autre organisme de placement collectif.
Notation ESG du portefeuille	Il peut exister des divergences entre la notation ESG au niveau du portefeuille calculée par CSAM en appliquant la méthodologie MSCI (fournie dans la présente fact sheet) et les notations ESG attribuées par d'autres fournisseurs (p. ex. notations de fonds ESG MSCI). Il existe deux raisons principales à ces éventuelles divergences: (1) CSAM base ses calculs sur les données mises à jour des positions de fin de mois et (2) CSAM utilise les données de titres sous-jacentes (p. ex. expositions aux fonds cibles ou aux obligations convertibles), appliquant ainsi le principe de transparence lorsque cela est possible. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité. Pour de plus amples informations sur la méthodologie MSCI, veuillez consulter le site www.msci.com/our-solutions/esg-investing/.
Prise en compte des critères ESG dans les revenus fixes exclusifs	À des fins de gestion des risques, le gestionnaire d'investissement intègre les critères ESG dans l'analyse de sécurité afin de développer un système en cascade exclusif combinant les notations ESG de plusieurs fournisseurs de données. Les données externes prises en compte proviennent de Lucror, MSCI, Sustainalytics, Inrate, Clarity AI et Refinitiv. La notation peut signaler une tendance «positive», «neutre» ou «négative» des critères ESG. Lorsque les fournisseurs externes ne mettent aucune donnée pertinente à disposition sur l'émetteur, l'intégration des critères ESG ne peut pas être calculée et ces placements relèvent de la catégorie «non noté». La méthodologie exclusive appliquée par le gestionnaire d'investissement n'est pas soumise à une assurance tierce.
QTD	Depuis le début du trimestre (Quarter-to-date)
Notation	Mesures de la solvabilité d'un instrument financier (p. ex. une obligation) ou de son émetteur (p. ex. une entreprise ou un État). Elles sont publiées par les agences de notation et peuvent être regroupées en une seule mesure représentative
Objectif d'investissement durable	Lorsque la case «objectif d'investissement durable» est cochée, cela signifie que le produit met en œuvre des stratégies d'investissement de CSAM qui allouent du capital aux entreprises apportant des solutions aux enjeux de la société et répondant à un objectif d'investissement durable. L'objectif d'investissement durable est atteint par le biais d'un processus d'investissement dédié axé sur les placements dans des thèmes et des secteurs dont les activités économiques répondent à des défis spécifiques posés par les enjeux ESG. Une case non cochée indique que le produit ne vise pas à atteindre un objectif de placement durable.
TNA	Total des actifs net (Total Net Assets)
WAL	Durée moyenne pondérée (Weighted Average Life): durée moyenne durant laquelle chaque unité de capital dû devrait rester impayée.
YTD	Depuis le début de l'année (Year-to-date)

Messages d'avertissement

Répartition des actifs	L'allocation indicative peut changer au fil du temps. Toutes les positions sont indiquées exclusivement à des fins d'information et ne constituent pas des recommandations de placement du Credit Suisse. Veuillez noter que ceci ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente d'un intérêt ou d'un placement quel qu'il soit.
Swinging Single Pricing	Pour plus de details, merci de vous référer au chapitre correspondant “Net Asset Value” du propesctus du fonds.
Date de début de la performance	Le calcul et la présentation de la performance commencent le premier mois complet d'une stratégie investie. Cela peut entraîner une différence dans les dates de lancement et de début de performance.
PRIIP SRI	L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.
Rendement à l'échéance/Pire rendement possible	Le rendement à l'échéance/pire rendement possible présenté est calculé au 31.08.2023 et ne tient pas compte des coûts, des évolutions du portefeuille, des fluctuations du marché et des défauts potentiels. Le rendement à l'échéance est fourni à titre indicatif uniquement et est susceptible d'évoluer.

Remarques ESG

Les chiffres contenus dans cette section ne sont pas vérifiés. Les informations, déclarations et notes ESG contenues dans ce document et obtenues par le CS peuvent découler totalement ou partiellement d'informations accessibles au public, de données développées en interne et/ou d'informations obtenues auprès d'autres sources tierces que le CS estime fiables. La capacité du CS à vérifier de tels objectifs ESG peut être limitée par la fiabilité des données disponibles en ce qui concerne les actifs sous-jacents et le statut des réglementations en matière de suivi et de fourniture de ces données. Le CS n'a effectué aucune vérification indépendante des informations obtenues auprès de ces sources publiques et tierces et ne peut émettre aucune déclaration ni garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur fiabilité. Il est possible que les données des fournisseurs de données ESG soient incorrectes, indisponibles ou ne soient pas entièrement mises à jour. Cela est particulièrement vrai lorsque le CS dispose d'un accès limité aux données de parties externes concernant les éléments sous-jacents d'un investissement, par exemple en raison d'un manque de données de transparisation. De telles lacunes dans les données pourraient mener à une évaluation inexacte d'une pratique de développement durable et/ou à des risques et opportunités de développement durable connexes. Les données ESG fournies dans ce document ne doivent pas être utilisées par les investisseurs pour satisfaire leurs propres exigences réglementaires en matière de publication ou de déclaration. Le CS ne peut pas garantir le contenu ni l'exhaustivité de ces publications en matière d'ESG, lesquelles restent sujettes à modification et ne sont pas entièrement fiables. En particulier, le CS ne saurait être tenu responsable de toute erreur ou omission liée à des données ESG contenues dans le présent document, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de bénéfices). En l'absence d'un système de classification ESG normalisé à l'échelle du secteur, le CS a développé son propre cadre ESG (le «cadre d'investissement durable du CS»). Par conséquent, les investisseurs noteront que la classification ESG du fonds reflète l'opinion du CS et est basée sur le cadre d'investissement durable du CS, qui peut varier de la classification établie par des tiers. Le fait qu'un fonds respecte le cadre d'investissement durable du CS ne signifie pas nécessairement qu'il répond aux objectifs d'investissement globaux des investisseurs, ni à leurs préférences en matière de développement durable. Étant donné que les règlements et les directives en matière de développement durable sont encore en cours d'élaboration, le CS peut avoir besoin d'examiner certaines classifications/descriptions relatives aux critères ESG à mesure que les pratiques du secteur évoluent et que davantage de directives réglementaires deviennent disponibles. La performance ESG d'un portefeuille peut également différer de sa performance financière et le CS ne peut pas faire de représentation quant à la corrélation entre la performance financière et la performance ESG. Les pratiques liées au développement durable diffèrent également selon la région, le secteur et le sujet concernés en matière d'ESG et évoluent constamment. Par conséquent, les pratiques liées au développement durable peuvent évoluer au fil du temps. De même, les nouvelles exigences locales en matière de développement durable peuvent entraîner des coûts de conformité supplémentaires, des obligations de publication ou d'autres restrictions concernant le fonds. Le point de vue de CS sur ce qui constitue une classification adéquate est également susceptible d'évoluer au fil du temps, y compris en réponse à des directives réglementaires ou à des changements dans l'approche d'un secteur envers la classification. Une modification de la classification concernée peut nécessiter la prise de mesures supplémentaires, telles que des publications supplémentaires ou de nouveaux processus de saisie des données, pouvant entraîner des coûts supplémentaires.

Risques associés aux obligations contingentes

Perte potentielle en capital: si le ratio de fonds propres d'une banque émettrice chute en-dessous d'un seuil prédéfini, l'obligation contingente sera automatiquement convertie en actions ou subira une perte partielle ou totale en nominal. En cas de conversion en actions, les investisseurs pourraient devoir acheter les actions à un prix nettement plus bas que lorsque l'obligation contingente a été achetée. Dans le cas de diminution de valeur nominale, les investisseurs peuvent voir leur capital investi entièrement perdu.
Diminution de valeur ou conversion forcée par l'autorité de surveillance: l'autorité de surveillance peut, à sa seule discrétion, déclencher une diminution de valeur ou une conversion obligatoire même si le ratio de fonds propres est au-dessus du seuil de déclenchement. Pour les investisseurs, l'influence potentielle de l'autorité de surveillance rajoute une incertitude quant à la date exacte de conversion ou de diminution de valeur de l'obligation contingente.
Risque de défaut élevé: les obligations contingentes sont des obligations subordonnées dont la notation est généralement inférieure à «investment grade». Une obligation de ce type comporte un risque de défaut plus élevé qu'un prêt senior, même si les deux sont émis par le même émetteur.
Annulation complète ou partielle de coupon: les paiements annuels de coupon sont facultatifs pour les obligations contingentes AT1, c'est-à-dire que la banque peut, dans certaines conditions, suspendre les paiements d'intérêts, en totalité ou en partie. Ceci peut conduire à une annulation partielle ou totale de coupon.
Risque d'illiquidité: les obligations contingentes peuvent présenter une liquidité faible, particulièrement pendant les périodes de tensions. Ceci peut avoir des conséquences négatives pour le fonds, en particulier si les rachats de titre impliquent la vente de titres à un moment où la demande est insuffisante et que le fonds est par conséquent contraint de vendre avec une importante décote.
Concentration sur quelques titres: le fonds investit dans environ 70 titres sélectionnés et accepte donc un certain degré de risque de concentration. Si l'un des titres se trouve en défaut, les investisseurs peuvent alors subir une perte relativement importante.
Fort risque de concentration dans un secteur spécifique: le fonds se concentre sur les émetteurs du secteur financier. Cela conduit à un risque concentré sur un seul et même secteur. Le fonds est par conséquent exposé à des risques systématiques élevés. En cas de nouvelle crise bancaire, il peut y avoir une forte corrélation entre les obligations contingentes, et l'évaluation de bon nombre d'entre elles risque alors de subir une pression considérable et de conduire à une importante perte en capital.
Risque concernant l'option d'achat: l'évolution future de la législation pourrait conduire les émetteurs à ne plus pouvoir inclure leurs obligations contingentes dans leurs fonds propres réglementaires et par conséquent à exercer leur option d'achat de manière précoce.
Risque d'abaissement de la notation: étant donné que le fonds investit principalement dans des titres dont la notation est généralement inférieure à «investment grade», il est soumis à un risque accru d'abaissement de sa notation et à un risque de défaut élevé par rapport aux placements dans des titres de type «investment grade».
Valeurs sans notation: les obligations sans notation ne bénéficient pas de notation par une agence de notation indépendante. Le fonds peut investir dans des obligations sans notation.

CREDIT SUISSE

Vous souhaitez en savoir plus?
Rendez-vous sur: https://credit-suisse.com/fundsearch

Informations importantes
Source: Credit Suisse, sauf mention contraire

© 2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; et (3) ne sont pas réputées comme étant complètes, exactes ou à propos. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables de tout dommage ou toutes pertes découlant d'une quelconque utilisation de ces informations. Les performances passées de la notation Morningstar ne préjugent pas des résultats futurs.
Pour en savoir plus sur le système de notation, les délais et le nombre de fonds inclus dans l'analyse, veuillez consulter le site www.morningstar.com.

Ce support est un document marketing de Credit Suisse SA et/ou de ses filiales (ci-après dénommé «CS»).
Il ne constitue nullement ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à émettre ou vendre, ni une sollicitation d'offre de souscription ou d'achat de valeurs ou d'autres instruments financiers, ou à effectuer toute autre opération financière, ni ne constitue une incitation de souscription à un produit, une offre ou un placement. Ce document commercial n'est pas un document contractuellement contraignant ni un document d'information requis par une disposition législative quelconque. Aucun élément de ce support ne saurait constituer une recherche ou un conseil en investissement et ne peut en aucun cas y être assimilé. Il n'est pas adapté à votre situation personnelle ni ne constitue une recommandation personnalisée et ne suffit pas pour prendre une décision de placement. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Les informations figurant dans ce support peuvent être modifiées sans préavis après la date d'émission de celui-ci sans que CS soit tenu de les actualiser. Ce support peut contenir des informations sous licence et/ou protégées par les droits de propriété intellectuelle des concédants de licence et des détenteurs du droit à la propriété. Rien dans ce support ne saurait être interprété comme imposant une responsabilité aux concédants de licence ou aux détenteurs du droit à la propriété. La copie non autorisée des informations des concédants de licence ou des détenteurs du droit à la propriété est formellement interdite. La documentation complète présentant l'offre, le prospectus ou la notice d'offre, le document d'information clé pour l'investisseur («DICI»), le document d'information clé («DIC»), les règles du fonds ainsi que les rapports annuels et bisannuels («Documentation complète présentant l'offre»), si ceux-ci existent, peuvent être obtenus gratuitement dans une des langues listées ci-dessous auprès de l'entité juridique indiquée ci-dessous et, dés lors qu'ils sont disponibles, via FundSearch (credit-suisse.com/fundsearch). Les informations concernant vos distributeurs, représentants locaux, l'agent d'information, l'agent payeur, si ceux-ci existent, et vos contacts locaux relativement au(x) produit(s) d'investissement figurent ci-dessous. Les seules conditions juridiquement contraignantes applicables aux produits de placement indiqués dans ce document, notamment en ce qui concerne les risques, les objectifs, les frais et les dépenses, sont celles qui figurent dans le prospectus, le memorandum de placement, les documents de souscription, le contrat de fonds et/ou tout autre document régissant le fonds. Vous trouverez la description complète des caractéristiques des produits nommés dans ce document ainsi que la description complète des opportunités, risques et coûts associés à ces produits dans les prospectus correspondants des titres sous-jacents, prospectus de vente ou bien autres documentations produits détaillées que nous mettons volontiers à votre disposition à tout moment, sur simple demande. L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et non pas d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds. Ce document ne peut en aucun cas être transféré ou distribué à une autre personne ni ne peut être reproduit. Tout transfert, distribution ou reproduction est interdit et peut entraîner une violation de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, US Securities Act, telle que modifiée et actuellement en vigueur (loi ci-après dénommée «Securities Act»). Les valeurs concernées dans la présente n'ont pas été ni ne seront enregistrées conformément au Securities Act, ni aux lois en matière de valeurs mobilières en vigueur dans tout autre Etat des Etats-Unis et, sous réserve de certaines exceptions, les valeurs ne peuvent pas être offertes, données en garantie, vendues ou transférées sur le territoire des Etats-Unis ou vers les Etats-Unis, ni au bénéfice ou pour le compte de personnes US.

De plus, il peut y avoir des conflits d'intérêts concernant l'investissement. Dans le cadre de la prestation de services, Credit Suisse AG et/ou ses filiales peuvent le cas échéant payer à des tiers ou recevoir de la part de tiers, sous forme de frais ou autre, une rémunération unique ou récurrente (par exemple commissions de souscription, commissions de placement ou de suivi). Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs potentiels doivent évaluer indépendamment et avec soin (avec leurs conseillers fiscaux, juridiques et financiers) les risques spécifiques décrits dans les supports accessibles, les conséquences légales, réglementaires, fiscales et comptables ainsi que l'impact sur le crédit. Le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs ou la société de gestion (des OPCVM), selon ce qui est applicable, peut décider de résilier les accords locaux concernant la commercialisation des parts/unités d'un fonds, y compris mettre un terme aux enregistrements ou aux notifications avec l'autorité de surveillance locale. Une énumération des droits des investisseurs concernant les investissements dans des fonds d'investissement domiciliés dans l'Espace économique européen, gérés ou sponsorisés par Credit Suisse Asset Management, peut être obtenu en français et en anglais via www.credit-suisse.com/am/regulatory-information. La législation locale relative aux droits des investisseurs peut s'appliquer.

Information importante: Le fonds d'investissement faisant l'objet du présent document commercial (le « Fonds ») a été autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier en tant qu'OPCVM conformément à la directive 2009/65/CE telle que modifiée.
Pour les investisseurs français: Le Fonds a été notifié à la commercialisation en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et peut être distribué aux investisseurs en France. Les souscriptions ne peuvent être considérées comme valables que si elles sont effectuées sur la base du document d'information clé pour l'investisseur ("DICI") en vigueur.

France
Société de gestion: Credit Suisse Fund Management S.A., 5 rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg
Régulateur / Superviseur entité légale: Autorité des marchés financiers («AMF»), 17 place de la Bourse - F-75082 Paris Cedex 02, Tel: (+33 1) 53 45 60 00, Fax: (+33 1) 53 45 61 00, Site internet: www.amf-france.org.
Correspondant centralisateur: BNP Paribas Securities Services, 3 rue d'Antin F-75002 Paris
Distributeur – si ce document est distribué par: Credit Suisse Fund Management S.A.*, 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*Entité légale auprès de laquelle la documentation complète de l'offre, le document d'information clé pour l'investisseur («DICI»), les documents constitutifs et les rapports annuels et semestriels, le cas échéant, peuvent être obtenus gratuitement.

Versions disponibles en: anglais, allemand, français ou italien

Copyright © 2023 CREDIT SUISSE. Tous droits réservés.